

Conformément au guide du programme Erasmus + et au guide financier Erasmus +

Campus Le Mans :

Répartition de la subvention Erasmus + pour la mobilité étudiante,
applicable au titre de l'année 2019-2020 :

		Mobilité stage	Mobilité études
G1 (coût de la vie élevé)	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède, Royaume-Uni	420,00 €	270,00 €
G2 (coût de la vie moyen)	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	370,00 €	220,00 €
G3 (coût de la vie bas)	République de Macédoine du Nord, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	320,00 €	170,00 €

Conformément aux dispositions du guide financier Erasmus +, et en fonction du montant de la subvention accordée par l'Agence Erasmus +, les montants fixés par INEMA respectent un écart minimum de 50 € entre chacun des 3 groupes de pays.

La durée minimum légale financée pour les études est de 3 mois.

La durée minimum légale financée pour les stages est de 2 mois.

Les durées financées pourront être réelles ou partielles.

Les participants seront informés avant leur départ de la durée financée pour leur séjour.

Un versement de **70 %** du montant prévisionnel est versé en début de séjour. Le solde des allocations est versé en fin de séjour, dans un délai de 45 jours à compter de la réception de tous les documents de fin de séjour.